

REPUBLICQUE FRANCAISE
Département du LOT
Commune de LIVERNON
AR Prefecture
046-214601767-20240415-2024_04_25-DE
Reçu le 16/04/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 15 avril 2024

Nombre de conseillers
En exercice 12
Présents 10
Votants 12
Absents 02
Date de la convocation :
09 avril 2024

Date d'affichage :
10 avril 2024

OBJET :

Délibération N° 2024-04-25

Présentation et vote du
budget 2024
Commune

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous-Préfecture
Le 16/04/2024
Et publication ou notification
Du 16/04/2024

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-quatre le quinze du mois d'avril à 20 h.
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme - Bouyssou Vanessa - Gallineau Sébastien - Grimal Béatrice - Martinez Dimitri - Mas Cédric- Mejecaze Jean-Paul - Mézy Amandine - Verbiguié Laurie.

Absents : Bruno Soulier a donné procuration à Mas Cédric - Serrau Martial a donné procuration à Bouyssou Vanessa.

Secrétaire de séance : Bouyssou Vanessa.

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif Commune 2024 qui s'équilibre :

- en dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 119 478.52 €,
- en dépenses et en recettes d'investissement à 650 784.73 €
- soit un budget global de 1 770 263.25 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité vote le Budget Primitif Commune 2024 comme présenté et charge Monsieur le Maire de signer tous documents nécessaires à intervenir

Fait et délibéré, les jours et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire
Jacques COLDEFY

